

Informations de base

INI - Procédure d'initiative

[2017/2041\(INI\)](#)

Procédure terminée

Avis important : La base juridique c'est l'article 113 du Règlement du Parlement européen, et pas l'article 11 comme indiqué à tort ci-dessous

Recommandation à l'intention du Conseil sur la 72e session de l'Assemblée générale des Nations unies

Sujet

6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales:
ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD